

institué, vous le savez, par Léon XIII, comme « *Patron de toutes les œuvres eucharistiques.* »

Enfin, l'assistance à la Messe et la Communion ne sont pas les seuls aliments de notre vie paroissiale.

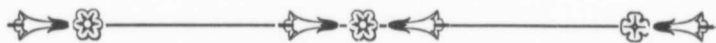
Le gain des indulgences plénières dont nous sommes favorisés à l'occasion des fêtes franciscaines, parfois multiples chaque semaine, est subordonné à des visites que nous pouvons faire actuellement à nos églises paroissiales. C'est ainsi qu'à des heures où le sanctuaire est désert, la maison de Dieu reçoit un surcroît d'adorateurs venant s'agenouiller au pied de l'autel en mémoire des Saints de l'Ordre glorifiés dans le Ciel.

Si nous répondons aux silencieuses invitations de nos *Manuels* et de nos *Calendriers* du Tiers-Ordre, quel ne sera pas notre empressement joyeux à la voix de nos prêtres !

Nos pasteurs savent qu'ils peuvent compter sur les Tertiaires pour leurs comités paroissiaux, et quand il s'agit de multiplier les assistants aux offices et de grouper des auditeurs près de la chaire de vérité.

Cette prédication de l'exemple par la prière publique et la pratique de la pénitence, nous la devons tous au prochain, chers Tertiaires. Rappelons-nous sans cesse ces paroles de notre Séraphique Père : « Quand je parlerais la langue des anges, si je n'ai pas la charité en mon cœur, si malgré mon indigence ne donne pas à mes frères des exemples de vertu, je suis de peu d'utilité pour les autres et je ne me sers de rien à moi-même. »

(D'après « *Le Tiers-Ordre en action.* »)



AVIS

Nous rappelons à nos abonnés, lecteurs et correspondants qu'ils doivent s'adresser pour tout ce qui concerne la RÉDACTION (*communications, recommandations, actions de grâces, etc.*) A LA DIRECTION DE LA REVUE. 964 rue Dorchester Ouest, Montréal et pour les ABONNEMENTS (*demandes, paiements etc.*) à M. L. E. DESMARAIS, 19 rue Notre Dame Ouest, Montréal.